

8.3 Emploi et chômage en Europe

En moyenne en 2019, 69,3 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi (*figure 1*). Ce **taux d'emploi** augmente de 0,7 point par rapport à 2018, après + 0,9 point l'année précédente. Il dépasse ainsi de 3,6 points le niveau mesuré avant la crise économique de 2008-2009 (65,7 % en 2008). En 2019, le taux d'emploi varie de 56,5 % en Grèce à 78,2 % aux Pays-Bas ; il est de 65,5 % en France.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (74,5 %) est supérieur à celui des femmes (64,1 %). Cet écart, qui s'était réduit au fil du temps, s'est stabilisé autour de 10,5 points depuis 2014. Il varie fortement selon les pays : il est supérieur à la moyenne européenne dans les pays de l'est et du sud de l'Europe mais inférieur dans les pays nordiques. Il s'établit en France à 6,4 points et en Allemagne à 7,7 points.

En 2019, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) de l'UE atteint 35,8 %. Il continue de progresser, à un rythme moindre toutefois (+ 0,4 point en 2019, après + 0,7 point en 2018 et + 0,9 point en 2017). Il reste en deçà de son niveau de 2008, en moyenne dans l'UE (- 1,4 point) et dans la plupart des pays, particulièrement en Irlande (- 15,9 points), en Espagne (- 13,7 points), en Grèce (- 8,9 points) et au Danemark (- 7,5 points). Les disparités entre pays sont fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce et en Italie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, à Malte, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, il est de 29,7 % en 2019, inférieur à la moyenne européenne. Les écarts entre pays reflètent des différences de durée de scolarité, de cumul emploi-études (dont l'apprentissage), mais aussi des difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail plus ou moins marquées. En 2019, le taux d'emploi des 55-64 ans s'établit à 60,0 % dans l'ensemble de l'UE ; il dépasse 70 % au Danemark, en Estonie, en Allemagne et en Suède, mais il est inférieur à la moyenne européenne en France (53,0 %).

En 2019, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à

73,9 %, soit 1,1 point au-dessous de l'objectif défini par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % en 2020. Dix-huit pays ont un taux d'emploi des 20-64 ans supérieur à cet objectif en 2019, dont les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suède. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est de 71,6 % en 2019.

Au sein de l'UE, près d'une personne sur cinq travaille à temps partiel (19,1 % en 2019). Cette part est presque stable depuis 2013, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. En France, ce taux est de 17,5 % en 2019, légèrement inférieur à la moyenne ; en Allemagne (27,2 %), en Autriche (27,2 %) et surtout aux Pays-Bas (50,2 %), il est nettement supérieur. Le temps partiel concerne beaucoup plus fréquemment les femmes (31,3 % en moyenne dans l'UE) que les hommes (8,7 %).

En 2019, 11,6 % des actifs occupés de l'UE sont en **emploi à durée limitée**. Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie ou dans les pays baltes (moins de 3 % des personnes en emploi). En revanche, il est supérieur à la moyenne européenne en France (14,4 %) et surtout en Espagne (22,3 %).

En 2019, le **taux de chômage** des 15-74 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à 6,3 %. Il diminue de 0,5 point en 2019, après avoir déjà baissé de 0,8 point en 2018 et de 0,9 point en 2017. Il se situe 0,7 point au-dessous de son niveau de 2008 (7,0 %). Dans seize pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, le taux de chômage en 2019 est inférieur à son niveau de 2008 (*figure 2*). En France, il atteint 8,5 % en 2019 : c'est 0,5 point de moins qu'en 2018, mais encore 1,1 point de plus qu'en 2008. Après avoir nettement augmenté entre 2008 et 2013, le taux de chômage a fortement reculé depuis en Grèce (- 10,2 points à 17,3 %) et en Espagne (- 12,0 points à 14,1 %), mais y demeure plus important qu'en 2008. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans est aussi très élevé dans ces deux pays (35,2 % en Grèce et 32,5 % en Espagne), alors qu'il est le plus faible en République tchèque (5,6 %). ■

Définitions

Taux d'emploi, emploi à durée limitée, taux de chômage : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Stratégie pour l'emploi de l'OCDE : la France dans une position moins défavorable qu'avec le seul taux d'emploi », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2020.
- *Eurostat regional yearbook*, édition 2020.
- Voir tableaux Eurostat sur le site ec.europa.eu

1. Taux d'emploi, de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2019

en %

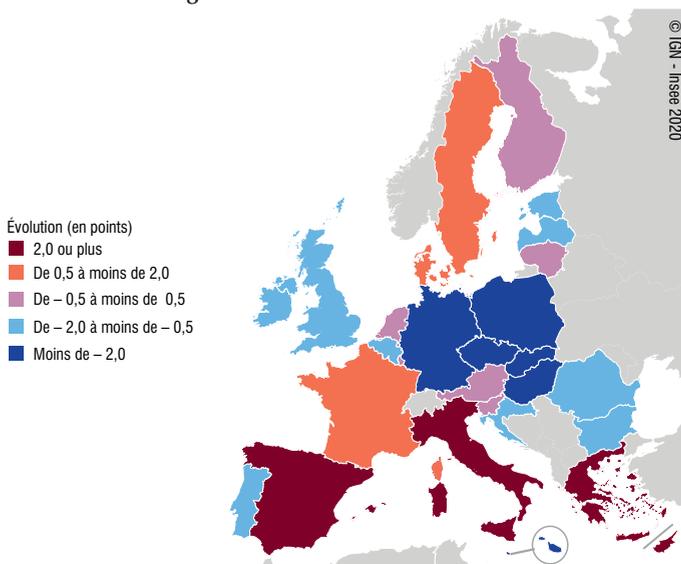
	Taux d'emploi						Part des personnes en emploi à temps partiel	Part de l'emploi à durée limitée ¹	Taux de chômage	
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans			15-24 ans	15-74 ans
	Ensemble	Femmes	Hommes							
Allemagne	76,7	72,8	80,5	48,5	72,7	80,6	27,2	11,0	5,8	3,2
Autriche	73,6	69,2	78,0	51,6	54,5	76,8	27,2	7,7	8,5	4,5
Belgique	65,3	61,7	68,9	26,6	52,1	70,5	24,9	9,4	14,2	5,4
Bulgarie	70,1	66,0	74,1	21,8	64,4	75,0	1,9	3,9	8,9	4,2
Chypre	70,5	65,2	76,2	32,4	61,1	75,7	10,2	12,0	16,6	7,1
Croatie	62,1	57,1	67,0	27,7	43,9	66,7	4,8	16,0	16,6	6,6
Danemark	75,0	72,0	78,0	55,0	71,3	78,3	24,2	9,9	10,1	5,0
Espagne	63,3	57,9	68,7	22,3	53,8	68,0	14,5	22,3	32,5	14,1
Estonie	75,3	71,9	78,7	39,7	72,5	80,2	11,3	2,8	11,1	4,4
Finlande	72,9	71,8	74,1	44,6	66,8	77,2	15,5	13,6	17,2	6,7
France	65,5	62,4	68,8	29,7	53,0	71,6	17,5	14,4	19,6	8,5
Grèce	56,5	47,3	65,9	14,6	43,2	61,2	9,1	8,7	35,2	17,3
Hongrie	70,1	63,0	77,3	28,5	56,7	75,3	4,4	5,9	11,4	3,4
Irlande	69,5	64,2	75,0	41,2	61,8	75,1	19,7	8,4	12,5	5,0
Italie	59,0	50,1	68,0	18,5	54,3	63,5	18,7	13,4	29,2	10,0
Lettonie	72,3	70,7	73,9	31,8	67,3	77,4	8,3	2,8	12,4	6,3
Lituanie	73,0	72,5	73,5	32,9	68,4	78,2	6,4	1,3	11,9	6,3
Luxembourg	67,9	63,6	72,1	28,7	43,1	72,8	16,9	8,3	17,0	5,6
Malte	73,4	63,6	82,3	50,9	51,6	77,2	12,4	7,7	9,2	3,4
Pays-Bas	78,2	74,1	82,2	65,3	69,7	80,1	50,2	16,9	6,7	3,4
Pologne	68,2	61,1	75,3	31,7	49,5	73,0	6,1	17,4	9,9	3,3
Portugal	70,5	67,6	73,6	28,0	60,4	76,1	8,1	17,9	18,3	6,5
Rép. tchèque	75,1	68,1	81,9	28,0	66,7	80,3	6,3	6,5	5,6	2,0
Roumanie	65,8	56,8	74,6	24,7	47,8	70,9	6,1	1,1	16,8	3,9
Royaume-Uni	75,2	71,1	79,2	50,3	66,3	79,3	24,4	4,3	11,2	3,8
Slovaquie	68,4	62,4	74,4	24,9	57,0	73,4	4,5	6,6	16,1	5,8
Slovénie	71,8	68,6	74,8	33,3	48,6	76,4	8,4	11,5	8,1	4,5
Suède	77,1	75,4	78,8	43,9	77,7	82,1	22,5	14,3	20,1	6,8
Zone euro	68,1	63,1	73,1	34,0	60,0	72,7	21,4	13,6	15,6	7,5
UE	69,3	64,1	74,5	35,8	60,0	73,9	19,1	11,6	14,3	6,3

1. Les emplois à durée limitée sont ceux qui ont un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir des enquêtes sur les forces de travail (enquête Emploi en France), ils sont mesurés en regroupant : contrats à durée déterminée (CDD) (dont ceux en contrats aidés), missions d'intérim et contrats d'apprentissage.

Champ : personnes de 15 à 74 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (15-64 ans pour l'emploi).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en mai 2020).

2. Évolution du taux de chômage entre 2008 et 2019



Champ : personnes âgées de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en mai 2020).